

**Par courriel seulement**

Le 1<sup>er</sup> mai 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la construction de la ligne à 120 kV reliant les postes  
Langlois et de Vaudreuil-Soulanges - Suivi administratif de la décision  
D-2016-106  
Votre dossier : R-3966-2016  
Notre dossier : R043220 YF

---

Chère consoeur,

Dans sa décision<sup>1</sup> citées en rubrique, la Régie de l'énergie (« Régie ») a accueilli la demande de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») portant sur des renseignements relatifs aux coûts<sup>2</sup> du projet jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de la date de sa mise en service finale.

Conformément à cette décision, la Transporteur informe la Régie que la mise en service finale du projet, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité, a eu lieu en septembre 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

---

<sup>1</sup> Paragraphes 79 et 86.

<sup>2</sup> HQT-1, Document 2, annexe 1 (B-0009) et HQT-1, Document 2.1 (B-0017)